

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

DROIT CIVIL

Traitez les trois sujets suivants :

- 1°) Le régime d'indemnisation des victimes non conducteurs dans la loi du 5 juillet 1985 relative à l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation
- 2°) Les conditions de la responsabilité *in solidum* du commettant et du préposé
- 3°) Les conditions de la gestion d'affaires

DROIT ADMINISTRATIF

Sujet : Le formalisme des actes administratifs unilatéraux

DROIT DES AFFAIRES

Traitez le sujet suivant : La lutte contre les clauses abusives

PROCEDURE PENALE

Sujet : La saisine du Tribunal correctionnel

DROIT FISCAL

Traitez le sujet suivant :

Les corrections extra comptables en matière de BIC (bénéfices industriels et commerciaux)